New Nouveau
Brunswick

Premier's Council
on the Status of
Disabled Persons

Conseil du
Premier ministre
sur la condition des
personnes handicapées

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

CNB 91058

1990-1991 Annual Report

Published by:
Premier's Council on the Status of Disabled Persons
Province of New Brunswick
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H8
Canada

September 1991

Design Management:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-526-1

ISSN 0825-8201

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1990-1991

Publié par:
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
Province du Nouveau-Brunswick
Kings Place, Pièce 648
440, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H8
Canada

Septembre 1991

Services de design:
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition:
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-526-1

ISSN 0825-8201

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

10th ANNIVERSARY
10e ANNIVERSAIRE

New Nouveau Brunswick

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

Annual Report

Rapport annuel

1990-1991

92-02680/

The Honourable Frank McKenna
Premier of the
Province of New Brunswick

Dear Sir:

I have the honour to present to you the ninth Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. This report covers the fiscal year ending March 31, 1991.

Respectfully submitted,

Dr. Paul Bourque
Chairperson

A l'honorable Frank McKenna
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le neuvième rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991.

Rapport respectueusement soumis par,

Dr Paul Bourque
Président

Table of Contents

Message from Chairperson 7

Executive Director's Report 9

Council Members 12

Outline of Responsibilities 13

Council Background 15

Council Activity Report 1990-91 18

Executive Committee Meetings 18

Full Council Meetings 20

Publications and Briefs 1990-91 22

Major Projects Planned - 1991-92 23

Auditor's Report 26

Table des matières

Message du Président 7

Rapport de la Directrice générale 9

Membres du Conseil 12

Énoncé des responsabilités 13

Historique du Conseil 15

Rapport des activités du Conseil 1990-91 18

Réunions du Comité exécutif 18

Réunions du Conseil 20

Publications et mémoires 1990-91 22

Principaux projets prévus pour 1991-92 23

Rapport du vérificateur 26

Message from the Chairperson

I am particularly pleased to present the Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons for 1990-91. Indeed, the Annual Report highlights the many and varied activities of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. In addition, the Annual Report gives a better perspective on the many hours of consultation, deliberation and reporting which is part of the mandate of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. Again in 1990-91, the Premier's Council on the Status of Disabled Persons has met its objectives. Much credit is due to the Council members.

Among the many accomplishments of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons for 1990-91, perhaps the most important is the tabling in the Legislature of the *Revised Action Plan for Persons with Disabilities in New Brunswick*. This document ensures that the key priorities of persons with disabilities are on the agenda of the government of New Brunswick. Following this event, extensive discussions were undertaken with the respective departments to ensure that recommendations be implemented. Already some inroads are being made to meet the needs of persons with disabilities in our province.

The composition of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons staff changed in 1990-91. Our Executive Director, Randy Dickinson was asked by the Premier to form the Premier's Council on Health Strategy. It was with sadness that we saw Randy leave after so many years of dedicated service to the PCSDP. Consequently Danielle Vincent was selected as Executive Director. In addition, Julia Bannister was chosen as Information Officer whereas Nora Crawford was promoted to Office Manager. Chantal Tremblay has become our Information Clerk. The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is indebted to the staff members for the quality work produced.

Message du président

Je suis très heureux de présenter le rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour 1990-1991. En effet, ce rapport annuel expose les faits saillants des nombreuses activités du Conseil et offre aussi une meilleure perspective des nombreuses heures de consultation, de délibérations et de présentation des rapports qui font partie du mandat du Conseil. En 1990-1991, le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a de nouveau atteint ses objectifs, grâce en bonne partie à ses membres.

Le dépôt à l'Assemblée législative du *Plan d'action révisé pour les personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* est peut-être le plus important des nombreux accomplissements du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées en 1990-1991. Grâce à ce document, les principales priorités des personnes ayant des handicaps sont au programme du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Après le dépôt de ce document, de vastes discussions ont été entreprises avec les ministères responsables pour assurer la mise en oeuvre des recommandations. Certains progrès ont déjà été réalisés pour répondre aux besoins des personnes de notre province ayant des handicaps.

Des changements sont survenus au sein du personnel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées en 1990-1991. Le Premier ministre a demandé à notre directeur général, Randy Dickinson, d'organiser le Conseil du Premier ministre sur la stratégie en matière de santé. C'est avec tristesse que nous avons assisté au départ de Randy qui nous a si bien servis pendant toutes ces années. Ensuite, M^{me} Danielle Vincent a été nommée directrice générale. En outre, Julia Bannister a été nommée agente d'information et de recherche tandis que Nora Crawford a été promue au poste de gérante de bureau. Chantal Tremblay est devenue notre préposée à l'information. Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est reconnaissant au personnel pour la qualité de son travail.

The presentation of this Annual Report also marks the end of my mandate as chairperson of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. The three year mandate was a rewarding as well as a learning experience. Over the years, I appreciated the support and friendship of the Council members and staff. Moreso, I appreciated the enthusiasm by which key issues were monitored, discussed and recommendations elaborated. It is with a sense of satisfaction that I leave knowing that together we were able to keep the concerns of persons with disabilities on the agenda of our Provincial Government.

In retrospect, the Premier's Council on the Status of Disabled Persons has witnessed many changes in 1990-91. Nevertheless, looking through the Annual Report reaffirms that the Premier's Council on the Status of Disabled Persons remains a significant force to ensure that the issues of concerns to the persons with disabilities are kept in the forefront in New Brunswick.

Paul Bourque, Ph.D.
Chairperson

Ce rapport annuel marque aussi la fin de mon mandat à la présidence du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Ces trois années ont été pour moi une expérience enrichissante et d'apprentissage. Au cours des années, j'ai apprécié l'appui et l'amitié des membres du Conseil et du personnel. Je suis aussi reconnaissant pour l'enthousiasme avec lequel les principaux dossiers ont été suivis, dirigés et discutés ainsi que pour la rapidité avec laquelle les recommandations ont été élaborées. C'est avec beaucoup de satisfaction que je quitte mon poste, sachant qu'ensemble nous avons pu faire inscrire les préoccupations des personnes avec des handicaps au programme de notre gouvernement provincial.

En faisant une rétrospective, je peux dire que le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a connu de nombreux changements en 1990-1991. Néanmoins, le présent rapport annuel réaffirme que le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées peut toujours jouer un rôle important pour assurer qu'une attention soit accordée aux questions préoccupant les personnes avec des handicaps au Nouveau-Brunswick.

Paul Bourque, Ph.D.
Président

Executive Director's Report

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons experienced a constant flow of activity during the year.

While maintaining a full agenda, the Council bid farewell to its Executive Director, Randy Dickinson, and Office Manager, Andrea McMurtrie. On behalf of all the Council members and staff, I wish to express our sincere appreciation for their hard work and devotion in helping us meet our many objectives. We also wish them well in their new positions with the Premier's Council on Health Strategy.

In my new capacity as Executive Director, I am very pleased to welcome Julia Bannister, (Information & Research Officer) and Chantal Tremblay (Information Clerk) to our staff, along with our new Office Manager, Nora Crawford.

With our new complement of staff and a renewed sense of partnership, we pursued our efforts to gather all the pertinent information and increased participation from the consumers and stakeholder groups in advocating changes for New Brunswickers with disabilities. That partnership also extended to the provincial government departments in our many endeavours during the year.

The Council's regular activities such as attending conferences and workshops, having a toll-free number, producing our newsletter, COMMUNIQUÉ, and Directory of Services, maintaining our extensive library of periodicals and materials relating to disability issues continued to be part of our responsibilities.

The major highlight of Council's involvement consisted of the introduction of the "Revised Action Plan for Persons with Disabilities" in June 1990. Premier Frank McKenna and the provincial government also adopted this framework in principle at that time. Further consultation on its implementation has already proceeded with several consumers and advocacy agencies to pin-

Rapport de la Directrice générale

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a connu une année active.

Le Conseil a continué de s'occuper de tous les dossiers, malgré le départ de son directeur général, Randy Dickinson, et de sa gérante du bureau, Andrea McMurtrie. Au nom de tous les membres du Conseil et du personnel, je remercie sincèrement ces personnes pour leur travail ardu et leur dévouement qui nous ont permis d'atteindre un aussi grand nombre d'ojectifs. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions au sein du Conseil du Premier ministre sur la stratégie en matière de santé.

À titre de directrice générale, je suis heureuse de souhaiter la bienvenue à Julia Bannister, (agente d'information et de recherche) et à Chantal Tremblay (préposée à l'information) au sein de notre personnel, ainsi qu'à notre nouvelle gérante de bureau, Nora Crawford.

Appuyés de notre nouveau personnel et avec un sens renouvelé de partenariat, nous avons poursuivi nos efforts pour recueillir toute l'information pertinente et accroître la participation des consommateurs et des groupes d'intervenants afin d'améliorer la situation des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ayant des handicaps. Ce partenariat s'est également appliqué aux ministères du gouvernement provincial dans nos nombreux projets entrepris durant l'année.

Les activités régulières du Conseil, telles que la participation aux conférences et aux ateliers, le numéro sans frais, la publication de notre bulletin, COMMUNIQUE, et le répertoire des services, la tenue de notre documentation et de notre matériel sur les dossiers en matière de handicap ont continué de faire partie de nos responsabilités.

La principale activité du Conseil a été la présentation du Plan d'action révisé pour les personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick en juin 1990. Le Premier ministre Frank McKenna et le gouvernement provincial ont adopté ce cadre stratégique en principe. D'autres consultations sur la mise en oeuvre de ce plan ont déjà été entamées auprès de plusieurs consommateurs et groupes de promotion afin de défi-

point their particular areas of interest to bring to the provincial government's attention. This consultation process will be ongoing.

As part of this process, we also undertook active consultations with several Key Cabinet Ministers from the following departments: Education, Labour, Housing, Board of Management. This exercise has proven to be effective in acquiring the current government policy on all issues of interest to persons with disabilities and we intend to continue in this manner.

Although the Council did not have the opportunity to present as many briefs and submissions as in the past year, we had the opportunity to review and be consulted on various proposals and projects prepared by consumer agencies (Father J. Angus MacDonald Centre program and implementation plan, Proposal for Sign Language Interpreter Service) as well as by provincial departments (Program Advisory Committee for Training Services for students with disabilities for example).

We were also pleased to coordinate National Access Awareness Week activities in New Brunswick in 1990. Again, the concept of partnership came to life. Consumers, advocacy agencies, municipalities, provincial and federal government departments, corporate sponsors, as well as other interested individuals and groups all worked together to make New Brunswick one step closer to becoming the only province in Canada where citizens with disabilities can be full and equal partners. We sincerely hope this activity will continue in bringing such positive results.

During the year in question, Council has to acknowledge the support of the Premier and the provincial government in our many projects. We also have to commend the several advocacy agencies who are working towards a "barrier-free" society for persons with disabilities. We are striving to strengthen our partnership with all these players in order to face the many challenges the next decade will bring forth.

As the newly appointed Executive Director and having had the opportunity to work with the Council for the past three years, I also wish to

nir les secteurs d'intérêts pour les personnes ayant des handicaps particuliers à porter à l'attention du gouvernement provincial. Cette consultation se poursuivra.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons aussi entrepris des consultations actives auprès de plusieurs ministres clés : Éducation, Travail, Habitation, Conseil de gestion. Cet exercice a été efficace. Il nous a permis de faire adopter la politique gouvernementale actuelle sur tous les domaines intéressant les personnes ayant des handicaps. Nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie.

Bien que le Conseil n'ait pas eu l'occasion de présenter autant de mémoires qu'auparavant, nous avons pu revoir plusieurs propositions et projets d'organismes de consommateurs (programme et plan de mise en oeuvre du Centre Père J. Angus MacDonald, proposition d'un service d'interprète de langage gestuel) ainsi que des ministères provinciaux (Comité consultatif des programmes pour les services de formation à l'intention des étudiants ayant des handicaps, par exemple).

Nous avons été aussi heureux de coordonner la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick en 1990. Encore une fois, le principe du partenariat a été appliqué avec enthousiasme. Les consommateurs, les organismes de promotion, les municipalités, les ministères des gouvernements provinciaux et fédéraux, les entreprises ainsi que d'autres personnes et groupes intéressés ont tous travaillé ensemble pour que le Nouveau-Brunswick devienne l'unique province canadienne où les citoyens ayant des handicaps peuvent être des partenaires égaux et à part entière. Nous espérons sincèrement que cette activité aboutira à des résultats positifs.

Au cours de l'année en revue, le Conseil a obtenu l'appui du Premier ministre et du gouvernement provincial à de nombreux projets. Nous avons également souligné la participation de plusieurs organismes de promotion qui travaillent en vue d'une société accessible aux personnes ayant des handicaps. Nous voulons intensifier notre partenariat avec tous ces intervenants afin de relever les nombreux défis de la prochaine décennie.

À titre de directrice générale nouvellement nommée, et ayant eu l'occasion de travailler avec le Conseil au cours des trois dernières années, je voudrais expri-

give special recognition to all past and present Council members and staff for their great support and hard work. They have greatly assisted Council in continuing its work towards making persons with disabilities stand up and be counted!

As we enter the next decade, and most importantly, the end of the Decade of Persons with Disabilities, we will need to assess our many endeavours and accomplishments during the last decade. We will mostly need to look to the future and ensure that the next Decade is in fact "A Decade of Development" for persons with disabilities.

Respectfully submitted,

Danielle Vincent
Danielle Vincent
Executive Director

mer de façon spéciale ma reconnaissance à tous les membres actuels et anciens du Conseil et du personnel pour leur appui et leur travail. Ils ont grandement aidé le Conseil à poursuivre ses activités qui visent à permettre aux personnes ayant des handicaps d'être entendues!

À l'aube de la nouvelle décennie, et qui plus est important, à la fin de la Décennie pour les personnes handicapées, nous devrons évaluer nos efforts et nos accomplissements de la dernière décennie. Nous devrons surtout envisager l'avenir de façon que la prochaine décennie soit vraiment une décennie de développement pour les personnes ayant des handicaps.

Rapport respectueusement soumis par

Danielle Vincent
Danielle Vincent
Directrice générale

Council Members

Dr. Paul Bourque Moncton	Chairperson
Rick Price Fredericton	Treasurer, Provincial Association Representative
Agathe Robichaud Moncton	Provincial Association Representative
Anne Martin Chatham	Provincial Association Representative
Anne Blanchard Bertrand	Public-at-Large Representative
Guy LeBlanc St-Antoine	Past Chairperson, Public-at-Large Representative
Anne-Marie Gammon Bathurst	Bathurst Regional Representative
R. Keith Scott Fredericton	Fredericton Regional Representative
Dr. Roger Côté Edmundston	Grand Falls Regional Representative
Art Jardine Newcastle	Secretary, Miramichi Regional Representative
John Bout Moncton	Moncton Regional Representative
Dr. Dennis Furlong Dalhousie	Vice-Chairperson, Restigouche Regional Representative
Dr. Ron Craig Saint John	Member-at-Large, Saint John Regional Representative

Membres du Conseil

Dr Paul Bourque Moncton	Président
Rick Price Fredericton	Trésorière Représentant d'une association provinciale
Agathe Robichaud Moncton	Représentante d'une association provinciale
Anne Martin Chatham	Représentante d'une association provinciale
Anne Blanchard Bertrand	Membre du public en général
Guy LeBlanc St-Antoine	Ancien président Membre du public en général
Anne-Marie Gammon Bathurst	Représentante de la région de Bathurst
R. Keith Scott Fredericton	Représentant de la région de Fredericton
Dr Roger Côté Edmundston	Représentant de la région de GrandSault
Art Jardine Newcastle	Secrétaire Représentant de la Miramichi
John Bout Moncton	Représentant de la région de Moncton
Dr Dennis Furlong Dalhousie	Vice-président Représentant de Restigouche
Dr Ron Craig Saint John	Membre du public Représentant de la région de Saint John

Outline of Responsibilities

A. Members attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

B. Members are to keep the Council informed of appropriate information from their region and from groups they are associated with on issues related to disabled persons.

C. Members may be elected to serve on the Executive Committees of the Council and will be required to attend extra meetings.

D. Members may be asked to serve on special ad hoc committees if necessary to deal with specific matters of concern.

E. Members act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or referral to appropriate assistance through our office.

F. Members are given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members is essential for this process to work. Draft copies are usually circulated for comment after consulting with the members, and the final version of position papers are approved by the Council prior to public circulation. Council members must respect the deadlines established for their input between Council meetings.

G. Members are encouraged to share appropriate information about Council's activities with any groups involving the interests of disabled persons.

H. Members are asked to assist with local follow-up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report. Individual problems of constituents are referred to our office for consistent action.

Énoncé des responsabilités

A. Les membres assistent aux réunions ordinaires du Conseil qui ont lieu tous les trois mois.

B. Les membres doivent fournier au Conseil toute l'information appropriée de leur région et des groupes avec qui ils travaillent concernant les questions relatives aux personnes handicapées.

C. Les membres peuvent être élus pour siéger au Comité exécutif du Conseil, dans lequel cas ils devront assister à d'autres réunions.

D. Les membres peuvent être appelés à siéger à des comités spéciaux s'il le faut pour traiter des questions d'intérêt spécifique.

E. Les membres agissent comme personne ressource dans leur région pour les particuliers et les groupes qui désirent avoir de l'information sur le Conseil ou obtenir, par l'entremise du bureau, des renseignements sur l'aide qu'ils leur faut.

F. Les membres ont l'occasion de participer de façon spécifique lorsque le Conseil prépare des rapports sur des questions courantes. Pour que ce procédé réussisse, tous les membres doivent faire part de leurs commentaires négatifs ou affirmatifs. Des versions préliminaires sont habituellement distribuées afin d'obtenir des commentaires après consultations auprès des membres et la version finale des exposés de principe est approuvée par le Conseil avant d'être distribuée au public. Les membres du Conseil doivent respecter les dates limites établies pour faire part de leurs réactions au Conseil entre les réunions du Conseil.

G. Les membres sont encouragés à échanger l'information appropriée concernant les activités du Conseil avec tout groupe s'intéressant aux personnes handicapées.

H. On demande aux membres d'aider à assurer le suivi local en ce qui concerne la publicité des réunions du Conseil en vérifiant si les communiqués de presse sont utilisés dans les médias locaux. Le programme de relations publiques comprend l'aide pour la distribution de la documentation du Conseil tels que les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel. Les problèmes individuels des gens des régions représentées par les membres sont soumis à notre bureau pour assurer une action uniforme.

I. Members are encouraged to promote the general activities of the Council. However, when dealing with the media it is important to handle some issues very carefully. On matters of a sensitive nature, we encourage members to refer media representatives to our chairperson or to the office for comments on our position.

J. Members are expected to assist in arrangements for regional meetings of the Council held in their area. This could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, refreshments, local publicity, and actual participation in the meeting itself. Evaluation of such meetings is an important component.

K. Members are encouraged to keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

L. Members must take an active role to be able to properly evaluate the ongoing activities and priorities of the Council. Members are also specifically involved in the evaluation of performance of the Council's staff.

M. Members are encouraged to give some kind of oral and/or written report at each full Council meeting on highlights of concerns or activities from their region or group. Some of this material may be used in the Council's newsletter.

N. Members can submit issues for agendas at either Executive Committee or full Council meetings. Feedback from members on process followed and decisions reached are welcome.

I. Les membres sont encouragés à promouvoir les activités générales du Conseil, toutefois dans les relations avec les médias il faut traiter certaines questions très prudemment. En ce qui concerne les questions délicates, nous encourageons les membres à suggérer aux représentants des médias de communiquer avec notre président ou avec le bureau pour avoir des commentaires sur notre position.

J. On s'attend à ce que les membres participent à l'organisation des rencontres régionales du Conseil qui ont lieu dans leurs région. Cela peut consister entre autres à établir la liste des personnes à inviter, à trouver un endroit accessible, à s'occuper des rafraîchissements et de la publicité locale ainsi qu'à participer activement à la rencontre proprement dite. L'évaluation de ces rencontres est une partie importante.

K. Les membres sont encouragés à rester en contact avec le bureau entre les réunions. Les membres du Conseil peuvent visiter le bureau n'importe quand lors des heures régulières d'ouverture et à tout autre moment sur rendez-vous. Le personnel se fait un plaisir de répondre aux questions des membres entre les réunions.

L. Les membres doivent jouer un rôle actif afin de pouvoir évaluer adéquatement les activités et les priorités courantes du Conseil. Les membres participent aussi spécifiquement à l'évaluation du rendement du personnel du Conseil.

M. Les membres sont encouragés à présenter un rapport oral ou écrit à chaque réunion du Conseil sur les principaux sujets ou activités qui intéressent leur région ou leur groupe. Une partie de ce matériel peut être utilisé dans le bulletin du Conseil.

N. Les membres peuvent soumettre des points pour les faire inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif ou des réunions du Conseil. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la modalité suivie ou les décisions prises.

Council Background

What is the Council?

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is a body for consultation and study which was created to advise the provincial government on matters relating to the status of disabled persons. The Council reports directly to the Premier of the province. The Council also works closely with many organizations and groups outside of government who are involved with the problems of disabled persons.

Background

Many groups and individuals have worked very hard in New Brunswick to improve the quality of life for disabled persons in our province. During a large provincial conference in the fall of 1981 which involved many disabled consumers, parents, organizations serving disabled persons, and government representatives, it was decided that a permanent body was needed to maintain the momentum generated by the International Year of Disabled Persons. The unanimous resolution of the conference prompted provincial legislation to be drafted and passed that created the Premier's Council effective September 1, 1982.

Responsibilities

The Act governing the Premier's Council states that the Council shall:

- advise the Minister on matters relating to the status of disabled persons;
- bring before the government and the public matters of interest and concern to disabled persons;
- promote prevention of disabling conditions;
- promote employment opportunities of disabled persons;
- promote access by disabled persons to all services offered to the citizens of New Brunswick.

Historique du Conseil

Qu'est ce que le Conseil?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé pour donner son avis aux gouvernement provincial sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées. Le Conseil relève directement du Premier ministre de la province. Le Conseil travaille également de près avec les nombreux organismes et groupes non gouvernementaux qui travaillent à la résolution des problèmes qui connaissent les personnes handicapées.

Historique

De nombreux groupes et particuliers ont travaillé très fort au Nouveau-Brunswick pour améliorer la qualité de la vie des personnes handicapées de notre province. Lors d'une importante conférence qui se tenait à l'automne de 1981 et à laquelle participaient de nombreuses personnes handicapées, de nombreux parents, organismes au service des personnes handicapées et des représentants du gouvernement, il fut décidé qu'il fallait un organisme permanent pour maintenir l'élan et l'enthousiasme engendrés par l'Année internationale des personnes handicapées. Une résolution adoptée à l'unanimité par les participants à la conférence a mené à la préparation et à l'adoption d'une loi constituant le Conseil du Premier ministre à compter du 1er septembre 1982.

Fonction

La loi régissant le Conseil du Premier ministre stipule que le Conseil doit :

- donner son avis au Ministre sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées;
- porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les personnes handicapées;
- promouvoir la prévention des situations causant un handicap;
- promouvoir les possibilités d'embauche des personnes handicapées;
- promouvoir l'accès des personnes handicapées à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Structure

The Council consists of a chairperson and twelve other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Provisions in the Act guarantee representation by regions, agencies working on behalf of disabled persons, and the public at large.

The chairperson is appointed for a term of three years. The Council members are appointed for two-year terms, with half of the members coming up for renewal or replacement each year. Nominations should be submitted directly to the Premier's Office by July 31 each year.

Activities

To carry out its functions, the Council will:

- receive briefs and suggestions from individuals and groups concerning the status of disabled persons;
- undertake research on matters relating to disabled persons;
- recommend programs concerning the status of disabled persons;
- make referrals to, and consult and collaborate with, universities and individuals on matters which affect disabled persons;
- propose legislation, policies and practices to improve the status of disabled persons;
- publish any reports, studies and recommendations as the Council considers necessary;
- appoint special committees when needed;
- maintain an information library on subjects related to disabled persons and on any services/programs likely to be of interest to disabled persons;
- offer advice and/or intervention in cases where disabled persons are having difficulties in gaining access to needed services.

Structure

Le Conseil se compose d'une personne nommée à la présidence et de douze autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les dispositions de la loi assurent la représentation des régions et des organismes qui travaillent au nom des personnes handicapées ainsi que la représentation du public en général.

La personne nommée à la présidence a un mandat de trois ans. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ans alors que la moitié des membres peuvent être remplacés ou encore leur mandat peut être renouvelé à chaque année. Les propositions de candidats doivent être présentées directement au bureau du Premier ministre avant le 31 juillet chaque année.

Activités

Afin d'être en mesure de remplir ses fonctions, le Conseil:

- recevra des mémoires et des suggestions émanant de particuliers et de groupes relativement à la condition des personnes handicapées;
- entreprendra des recherches sur les questions concernant la condition des personnes handicapées
- recommandera la mise sur pied de programmes relatifs à la condition des personnes handicapées;
- collaborera avec les universités et les particuliers, les consultera et se référera à eux sur toute question qui affecte la condition des personnes handicapées;
- proposera les mesures législatives, plans d'action ou mesures visant à améliorer la condition des personnes handicapées;
- publiera les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires;
- nommera des comités spéciaux selon les besoins;
- tiendra un centre de documentation sur les sujets concernant les personnes handicapées et sur tous les programmes ou services susceptibles d'intéresser les personnes handicapées;
- offrira des conseils ou interviendra lorsque les personnes handicapées ont des difficultés à avoir accès aux services requis.

We Want to Hear from You!

The Council relies on your support to be truly effective. We need your input to determine our working priorities and to give strength to our recommendations on behalf of disabled persons.

We produce a newsletter to help inform interested groups and individuals of what we are doing. Our information is available in French and English and on cassette tape if required. Our telephone system has a service for hearing-impaired persons.

For further details, please contact our office at:

Premier's Council on the
Status of Disabled Persons
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, NB
E3B 5H8

Local telephone number: (506) 452-1112
Toll-free in New Brunswick: 1-800-442-4412

Nous voulons connaître votre avis!

Le Conseil a besoin de votre appui pour être réellement efficace; il compte donc sur vous. Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation afin de pouvoir établir nos priorités que nous formulons au nom des personnes handicapées.

Nous produisons un bulletin en vue de tenir les groupes et les particuliers intéressés au courant de nos activités. Notre documentation est disponible en anglais et en français et aussi sur cassette s'il y a lieu. Notre système de téléphone permet de desservir les personnes handicapées de l'ouïe.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec notre bureau au:

Conseil du Premier ministre
sur la condition des personnes handicapées
Kings Place, Pièce 648
440, rue King
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H8

Numéro local : (506) 452-1112
ou pour téléphoner sans frais : 1-800-442-4412
(seulement au N.-B.)

Council Activity Report 1990-91

Official Council Meetings Summarized

Executive Committee Meetings:

Moncton, April 28, 1990 - Council reviewed an updated version of the "Revised Action Plan for persons with disabilities". Activities planned for National Access Awareness Week 1990 were outlined. The 1990-91 Council budget was discussed and approved. Plans were made for the Provincial Advisory Committee meeting in Québec City in May. Council also discussed at length the Legislative Committee report on integration and decided that our concerns be brought to the Minister of Education's attention. Policies for gifted students were also brought to the Minister's attention. A letter was sent to the Minister of Health and Community Services to follow up on his department's intentions relating to Community-based services for adults with disabilities. Council also sent him a letter seeking further information on his plans for health care programs in the province. A consultation was also planned with the new Premier's Council on Health Strategy as soon as it is formed. Changes to the Equal Employment Opportunity program were also discussed.

Fredericton, August 17, 1990 - Council reviewed the many applications for the position of Executive Director. A selection process as well as criteria were also established in preparation for the interviews to take place at a later date. Other items discussed included the financial support, the staffing situation and the Council Personnel Policy. The draft Annual Report for 1989-90 was also presented. Council also discussed the Advisory Committee on Childhood Services's structure and process, the response from the Minister of Education concerning their policy for gifted students. The Staff Activity Report was presented. Council nominated three individuals to the Mérite d'Excellence de l'Université de Moncton. An invitation by the National Library was deferred to the next Full Council meeting.

Rapport des activités du Conseil 1990-1991

Résumé des réunions officielles du Conseil

Réunions du comité exécutif :

Moncton, le 28 avril 1990 - Le Conseil a étudié une version révisée du «Plan d'action pour les personnes ayant des handicaps». On a expliqué les activités prévues au cours de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées de 1990. Le budget du Conseil de 1990-1991 a été étudié et approuvé. On a prévu une rencontre du Comité consultatif dans la ville de Québec au mois de mai. Le Conseil a également étudié de façon approfondie le rapport du Comité de l'Assemblée législative sur l'intégration. Il a décidé de faire part de ses préoccupations à la ministre de l'Education. Les politiques sur la douance ont été également portées à l'attention de la ministre. Une lettre a été envoyée au ministre de la Santé et des Services communautaires afin de connaître l'intention de son ministère concernant les services communautaires pour les adultes ayant des handicaps. Le Conseil lui a également envoyé une lettre lui demandant de l'information sur les programmes de soins de santé dans la province à l'avenir. On a prévu une consultation auprès du Conseil du Premier ministre sur la stratégie en matière de santé dès qu'il serait créé. On a discuté des changements au programme d'égalité en matière d'emploi.

Fredericton, le 17 août 1990 - Le Conseil a étudié les nombreuses candidatures au poste de directeur / directrice général(e). La méthode de sélection ainsi que les critères ont été établis en vue des entrevues qui devaient avoir lieu à une date ultérieure. Les autres points discutés comprenaient l'appui financier, la situation du recrutement et la politique du personnel du Conseil. L'ébauche du rapport annuel pour 1989-1990 a également été présentée. Le Conseil a aussi discuté du Comité consultatif sur la structure et les modalités des services à l'enfance, de la réponse de la ministre de l'Education concernant sa politique sur la douane. Le rapport des activités du personnel a été présenté. Le Conseil a nommé trois personnes pour le prix de Mérite d'excellence de l'Université de Moncton. L'étude de l'invitation de la Bibliothèque nationale a été reportée à la prochaine réunion du Conseil.

Fredericton, October 27, 1990 - The selection process for a new Information and Research Officer was discussed. Interviews followed. Ideal candidate was selected. Future plans relating to the Revised Action Plan were established: a list of priorities to be prepared to submit to the upcoming Interdepartmental Committee meeting; a yearly report on the departments' accomplishments on the implementation process to be presented to the Premier and Ministers of the departments involved. Consultation with consumers and agencies to take place by way of questionnaire to identify their issues of priorities. The Staff Activity Report was presented. The issue of the budget reduction for 1991-92 was also brought to Council's attention. Preparation of a projected budget was recommended. A future meeting with the Premier was planned. An overview of preliminary plans for National Access Awareness Week was presented. A request to serve on the Program Advisory Committee of Advanced Education and Training was submitted. Future nominations as well as the process of selection were brought to Council's attention. Information items discussed were: situation concerning integration in the classrooms and the teacher's role, the future Kindergarten Program. The upcoming edition of COMMUNIQUÉ was submitted. A nomination was made to the Secretary of State's citation for Citizenship, Foster Home Care was also discussed. Plans to invite Key Cabinet Ministers of the upcoming Full Council meetings were also made.

Newcastle, February 9, 1991 - A Summary report from the Revised Action Plan Sub-Committee Chairpersons was presented. Plans were made to invite the Minister of NB Housing to attend our next Full Council meeting. A preliminary report on results received from the questionnaire sent to the consumers and agencies was submitted. Issues of priority were as follows: Community-based services, recreation, education, housing,, post-secondary training and employment. Plans for National Access Awareness Week in New Brunswick 1991, were presented. A letter outlining Council's concerns about the Equal Employment Opportunity's new program and lack of funding was sent to the Chairman of the Board of Management. Staff Activities were also discussed as well as the financial report. Hiring for a new Information Clerk proceeded. The Policy guidelines for

Fredericton, le 27 octobre 1990 - La méthode de sélection pour un(e) agent(e) d'information et de recherche a été discutée. Les entrevues ont été effectuées par la suite. Une candidate a été choisie. Les autres projets relatifs au Plan d'action révisé ont été établis : une liste des priorités devait être dressée en vue de la prochaine réunion du Comité interministériel; un rapport annuel des réalisations des ministères quant à la mise en oeuvre devait être présenté au Premier ministre et aux ministres touchés. La consultation devait être effectuée auprès des consommateurs et des organismes à l'aide d'un questionnaire afin de déterminer les points jugés prioritaires. Le rapport des activités du personnel a été présenté. La réduction budgétaire pour 1991-1992 a été signalée au Conseil. On a demandé que des prévisions budgétaires soient préparées. Une rencontre avec le Premier ministre a été prévue. On a présenté un aperçu des plans d'action préliminaires de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Une demande a été soumise afin que le Conseil soit représenté au Comité consultatif des programmes de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Les candidatures à l'avenir ainsi que les méthodes de sélection ont été signalées au Conseil. Les points d'information suivants ont été discutés : intégration dans les salles de classe et rôle des enseignants, programme des maternelles. Le prochain COMMUNIQUÉ a été soumis. Une candidature est proposée pour le Certificat de mérite civique du Secrétariat d'État; on a discuté également des soins des foyers d'accueil. On a prévu inviter les ministres clés aux prochaines réunions du Conseil.

Newcastle, le 9 février 1991 - Un bref compte rendu a été présenté par les présidents du sous-comité du Plan d'action révisé. On a prévu d'inviter le ministre de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick à la prochaine réunion du Conseil. Un rapport préliminaire des résultats du questionnaire envoyé aux organismes et aux consommateurs a été soumis. Les points prioritaires étaient les suivants : services communautaires, loisirs, éducation, habitation, enseignement postsecondaire et emploi. Les projets de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick 1991 ont été présentés. Une lettre expliquant les préoccupations du Conseil concernant le nouveau programme d'égalité en matière d'emploi et le manque de fonds a été envoyée au président du Conseil de gestion. Les activités du personnel ainsi que le rapport financier ont été discutés. On a procédé à l'embauche d'une nouvelle préposée aux renseignements. Les Lignes directri-

Council members were also discussed. Results of meetings with the Minister of Education and the Premier were discussed at length. Council decided to make a submission to the Standing Committee on Law Amendments. An invitation from Salon des Aînés was brought up as well. Nominations of two individuals with disabilities were made to the Youth Council. Council reviewed the proposal from the Saint John Hearing Society. The proposed program and implementation plan for the Father J. Angus MacDonald Centre was also discussed at length.

Full Council Meetings:

Bathurst, June 1 and 2, 1990 - A future meeting with the Minister of Education on the integration report was discussed. Concerns on health care in New Brunswick were outlined and sent to the Minister of Health & Community Services. Copies of the final Revised Action Plan were distributed. Discussion followed on the provincial government's future policy statement on this issue. A slate of National Access Awareness Week activities was presented. A report on the meeting of the Advisory Councils in Quebec City was shared with members. Community-based services for disabled adults were also part of the discussion. The 1990-91 budget was reviewed. Many information items, including the 1990 Directory of Services were presented. Other items discussed: booklet on services for seniors, Tourism Awards and the Goods and Services Tax.

Edmundston, September 7 and 8, 1990 - Selection process for New Executive Director was discussed, interviews were conducted and selection made. Financial report delivered and a revised personnel policy circulated and discussed. Final version of the 1989-1990 Annual Report was circulated. A draft summary report for National Access Awareness Week 1990 was circulated and options for 1991 and future years discussed. Draft report from the Provincial Advisory Committee on Childhood Services was circulated. Gifted students policy discussed. Documentation on the minimum wage and sheltered workshops distributed and evaluated. Nominations for the New Brunswick Human Rights Award were made, other agenda items

ces pour les membres du Conseil ont été également discutées. Les résultats des rencontres avec la ministre de l'Education et le Premier ministre ont été discutés à fond. Le Conseil a décidé de présenter un mémoire au Comité permanent de modification des lois. On a reçu une invitation du Salon des aînés. Les candidatures de deux personnes ayant des handicaps ont été soumises au Conseil de la jeunesse. Le Conseil a étudié la proposition de la Saint John Hearing Society. Le programme et le Plan de mise en oeuvre proposés du Centre Père J. Angus McDonald ont été aussi discutés en détail.

Réunions du Conseil

Bathurst, les 1er et 2 juin 1990 - On a discuté d'une future rencontre avec la ministre de l'Éducation au sujet du rapport sur l'intégration. Les préoccupations en matière de soins de santé au Nouveau-Brunswick ont été expliquées et envoyées au ministre de la Santé et des Services communautaires. Des exemplaires du Plan d'action révisé final on été distribués. Une discussion s'en est suivie sur la future déclaration de principe du gouvernement provincial à ce sujet. Une liste des activités de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées a été présentée. Un compte rendu de la rencontre des Conseils consultatifs dans la ville de Québec a été présenté aux membres. Les services communautaires pour les personnes handicapées ont fait partie de la discussion. Le budget de 1990-1991 a été étudié. De nombreux documents d'information, y compris le Répertoire des services de 1990 ont été présentés. Autres sujets discutés: livrets sur les services aux personnes âgées, prix du Tourisme et taxe sur les produits et services.

Edmundston, les 7 et 8 septembre 1990 - La méthode de sélection pour le poste de directeur / directrice général(e) a été discutée, les entrevues ont été effectuées et une candidate a été choisie. Le rapport financier a été présenté et une politique du personnel révisée a été distribuée et discutée. La version finale du rapport annuel de 1989-1990 a été distribuée. Une ébauche du rapport de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées de 1990 a été distribuée et les activités pour 1991 et les années à venir ont été discutées. Une ébauche du rapport du Comité consultatif provincial sur les services à l'enfance a été distribuée. La politique sur les élèves doués a été discutée. La documentation sur le salaire minimum et les ateliers protégés a été distribuée et évaluée. Des candidatures ont été soumises

included : Mental Health Commission, Premier's Council on Health Strategy, update on Sign Language Interpreter Proposal and Action Plan survey update. Several invitations were announced. A report on staff activity was delivered. An announcement of the new Information Clerk was made. Several information items were shared.

Moncton, December 7 and 8, 1990 - Council met with Honorable Mike Mckee, Minister of Labour. Coordinating details of NAAW 1991 were highlighted. Sign Language Interpreter proposal was discussed. A nomination to the citation for citizenship was made. Guidelines for Council members were reviewed. Results of election for Executive Committee were announced. Active Living Alliance participation was decided upon. Usage of the Provincial Wordmark was agreed upon. Reports were received on : Mental Health Commission, Office des Personnes Handicapées du Québec, the Task Force on Foster Home Services and the Education Sub-Committee. Other agenda items included : Staff activity report, CNIB and National Library Conference. Follow-up was conducted on the Action Plan, Communiqué. Several information items were shared.

Fredericton, March 15 and 16, 1991 - Nominations for Council Chairperson received and two names had majority vote for submission to Premier's office. Details of participation in National Access Awareness Week were finalized. Policy guidelines for Council members were reviewed. A request from the Saint John Hearing Society was entertained. Father J. Angus MacDonald Centre was discussed. Council members met with Honorable Peter Trites, Minister of Housing. Reports were received on : Financial report and Action Plan Sub-Committees. Nominations were made for : Youth Initiative Award and Youth Council membership. Other agenda items included : the Revised Action Plan and the Alcoholism and Drug Dependency Commission. Several information items were shared.

pour le prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient entre autres : Commission de la santé mentale, Conseil du Premier ministre sur la stratégie en matière de santé, compte rendu du projet de services d'interprète de langage gestuel et bilan du questionnaire pour le Plan d'action. Plusieurs invitations ont été mentionnées. Un rapport des activités du personnel a été présenté. On a annoncé l'embauche de la nouvelle préposée à l'information. Plusieurs renseignements ont été fournis.

Moncton, les 7 et 8 décembre 1990 - Le Conseil a rencontré le ministre du Travail, M. Mike McKee. On a présenté les faits saillants de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées de 1991. On a discuté du projet des services d'interprète de langage gestuel. On a proposé une candidature pour le Mérite civique. On a étudié les lignes directrices pour les membres du Conseil. Les résultats de l'élection du Comité exécutif ont été annoncés. On a pris une décision au sujet de la participation à l'Alliance de vie active. L'utilisation du logo provincial a été acceptée. On a reçu des rapports sur la Commission de la santé mentale, l'Office des personnes handicapées du Québec, le groupe de travail sur les services des foyers d'accueil et le sous-comité de l'éducation. Autres points à l'ordre du jour : rapport des activités du personnel, INCA et Conférence de la bibliothèque nationale. On a donné un suivi du Plan d'action, Communiqué. Plusieurs renseignements ont été transmis.

Fredericton, les 15 et 16 mars 1991 - On a reçu des candidatures pour la présidence du Conseil et deux de ces candidatures ont reçu un appui majoritaire pour être présentées au Cabinet du Premier ministre. On a établi les derniers détails concernant la participation à la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Les Lignes directrices pour les membres du Conseil ont été étudiées. Une demande de la Saint John Hearing Society a été étudiée. On a discuté du Centre Père J. Angus MacDonald. Les membres du Conseil ont rencontré M. Peter Trites, ministre de la Société d'habitation. On a reçu des rapports sur les points suivants : rapport financier et sous-comités du Plan d'action. On a proposé des candidatures pour le prix jeunesse et la représentation au Conseil de la jeunesse. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient : Plan d'action révisé et Commission de l'Alcoolisme et de la pharmacodépendance. Plusieurs renseignements ont été transmis.

Publications and Briefs (1990-91)

- Transportation *«Getting There May be a Problem!»* A discussion paper on Local Transportation issues for persons with disabilities (presented to the second meeting of provincial Advisory Council) - Québec City - May 10, 1990.

- *«COMMUNIQUÉ»* - This is the official newsletter published periodically as resources permit. During the year in question, we published issues for distribution in May and December 1990 and March 1991.

- *«The 1990's A Decade for Development, Revised Action Plan for Persons with Disabilities in New Brunswick»*. June 1990.

- *«Premier's Council on the Status of Disabled Persons - Annual Report 1989-90»*. Summer 1990.

- *«Summary Report - National Access Awareness Week in New Brunswick»*. Fall 1990.

- *«Towards a World Family. Report and Recommendations Respecting Human Rights in New Brunswick»* from the perspective of disabled New Brunswickers. (presented to the Law Amendments Committee on Human Rights). February 7, 1991.

Publications et mémoires (1990-1991)

- Transport *«Il peut être difficile d'y arriver!»* Document de travail sur les questions de transport local pour les personnes ayant des handicaps (présenté à la deuxième réunion du Conseil consultatif provincial) - Ville de Québec - le 10 mai 1990.

- *«COMMUNIQUÉ»* - Il s'agit du bulletin officiel publié périodiquement selon les ressources. Pendant l'année en question, nous avons publié le communiqué en mai et décembre 1990 et en mars 1991.

- *«Les années 90 : Décennie de développement, Plan d'action révisé pour les personnes ayant des handicaps au NouveauBrunswick.»* Juin 1990.

- *«Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées - Rapport annuel 1989-1990.»* Eté 1990.

- *«Résumé - Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.»* Automne 1990.

- *«Pour faire du monde notre famille. Rapport et recommandations sur les droits de la personne au Nouveau-Brunswick»* selon la perspective des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises handicapés. (Présenté au Comité de modification des lois sur les droits de la personne). Le 7 février 1991.

Major Projects Planned - 1991-92

1. Council will continue monitoring the progress of implementation of recommendations contained in the 1990 Revised Action Plan for Persons with Disabilities in New Brunswick, subsequently preparing an evaluation report on this matter.

2. Council will continue active consultations with the various consumer agencies and departments involved in the implementation of the Revised Action Plan.

3. Council plans to host a series of regional public meetings to ensure that the public is updated on such things as the Revised Action Plan.

4. Council will pursue the monitoring of the structures and programs established by the Mental Health Services Commission.

5. Council will continue to focus attention and monitor the current network of services available and those needed to reasonably respond to adults with disabilities who wish to live in the community.

6. Council will monitor the Department of Health & Community Services's progress on the status of individuals remaining in the two provincial hospitals who have been deemed able to live in the community with supports.

7. Council will seek to involve stakeholder groups and departments in developing a more efficient system to respond to individuals who require technical aids or rehabilitation equipment not within their personal resources. Council will continue to monitor this process.

8. Council will continue to liaise closely with the Premier's Council on Health Strategy.

Principaux projets prévus - 1991-1992

1. Le Conseil continuera de suivre les progrès de la mise en oeuvre des recommandations contenues dans le Plan d'action révisé de 1990 pour les personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick, et préparera ensuite un rapport d'évaluation.

2. Le Conseil continuera de consulter activement les divers organismes de consommateurs et les ministères touchés par la mise en oeuvre du Plan d'action révisé.

3. Le Conseil prévoit être l'hôte d'une série de rencontres publiques régionales pour que le public ait des renseignements à jour sur le Plan d'action révisé.

4. Le Conseil continuera de suivre les structures et les programmes établis par la Commission de la santé mentale.

5. Le Conseil continuera de vérifier le réseau actuel de services disponibles et ceux qui s'imposent pour répondre raisonnablement aux besoins des adultes avec des handicaps qui désirent vivre dans la communauté.

6. Le Conseil suivra les progrès du ministère de la Santé et des Services communautaires concernant la situation des personnes qui se trouvent toujours aux deux hôpitaux psychiatriques et qui ont été jugées aptes à vivre dans la communauté à l'aide de services de soutien.

7. Le Conseil cherchera à faire participer des groupes d'intervenants et les ministères à l'élaboration d'un système plus efficace pour répondre aux besoins des personnes qui doivent se servir d'aides techniques ou de matériel de réadaptation et qui n'ont pas les ressources personnelles pour se les offrir. Le Conseil continuera de suivre cette démarche.

8. Le Conseil continuera d'assurer une étroite liaison avec le Conseil du Premier ministre sur la stratégie en matière de santé.

9. Council will assure that the projects and objectives associated with National Access Awareness Week be continued in New Brunswick.

10. Council will continue monitoring the public school system to ensure that the interests of students with disabilities of any kind will be protected.

9. Le Conseil verra à ce que les projets et les objectifs associés à la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées soient poursuivis au Nouveau-Brunswick.

10. Le Conseil continuera de suivre le système scolaire public pour s'assurer que les intérêts des élèves ayant des handicaps soient protégés.

Auditor General's

Report

31 March 1991

Rapport du

Vérificateur général

Le 31 mars 1991

Auditor's Report

To the Chairman and Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

I have audited the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 1991 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at 31 March 1991 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements.

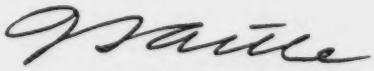

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
31 May 1991

Rapport du vérificateur

Au président et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur
la condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 1991 ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil au 31 mars 1991 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 des états financiers.

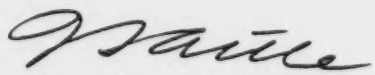

Le vérificateur général,
J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 31 mai 1991

Balance Sheet
31 March 1991

Assets

	1991	1990
Current assets		
Cash	$36,620	$ 9,476
Accounts receivable	661	–
Prepaid expenses	1,584	1,914
	$38,865	$11,390

Liabilities and Surplus

Current liabilities		
Accounts payable	$26,385	$ 6,372
Surplus		
Unappropriated	2,250	2,043
Appropriated (Note 2)	10,230	2,975
	12,480	5,018
	$38,865	$11,390

Approved by the Council

..... , Chairman

..... , Member

Bilan
Le 31 mars 1991

Actif

	1991	1990
Actif à court terme		
Encaisse	36 620$	9 476$
Débiteurs	661	–
Frais payés d'avance	1 584	1 914
	38 865$	11 390$

Passif et excédent

Passif à court terme		
Créditeurs	26 385$	6 372$
Excédent		
Non affecté	2 250	2 043
Affecté (note 2)	10 230	2 975
	12 480	5 018
	38 865$	11 390$

Approuvé par le Conseil

..... , président

..... , membre

Statement of Revenue and Expenses

For the year ended 31 March 1991

	1991	1990
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$240,143	$246,500
Interest	517	822
Miscellaneous	6,738	3,248
Forum	–	7,617
Salary recovery - Health and Community Services (Note 5)	19,970	–
	267,368	258,187
Expenses		
Salaries and employee benefits	119,302	129,237
Salaries and employee benefits - Health and Community Services (Note 5)	19,970	–
Honorariums	9,750	9,775
Hotel expenses	5,124	4,821
Travel expenses	9,760	11,426
Meals	2,722	2,936
Rent (Note 4)	2,307	19,326
Telephone	13,984	13,044
Office supplies	9,122	4,176
Insurance	503	627
Office equipment rental	6,647	7,868
Library and subscriptions	1,145	1,296
Postage	8,444	7,482
Translation	7,004	9,314
Printing	25,125	10,399
Office furniture and equipment	14,620	5,259
Maintenance	2,145	2,988
Bank charges	141	336
Miscellaneous	334	262
Council meetings	1,757	2,908
Forum	–	15,396
	259,906	258,876
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	$ 7,462	$ (689)
Allocated as follows:		
Unappropriated surplus	$ 207	$ 3,020
Appropriated surplus	7,255	(3,709)
	$ 7,462	$ (689)

État des recettes et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Recettes		
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	240 143$	246 500$
Intérêt	517	822
Divers	6 738	3 248
Forum	–	7 617
Recouvrement de traitements - Ministère de la Santé et des Services communautaires (note 5)	19 970	–
	267 368	258 187
Dépenses		
Traitements et charges sociales	119 302	129 237
Traitements et charges sociales - Ministère de la Santé et des Services communautaires (note 5)	19 970	–
Honoraires	9 750	9 775
Frais d'hôtel	5 124	4 821
Frais de déplacement	9 760	11 426
Repas	2 722	2 936
Loyer (note 4)	2 307	19 326
Téléphone	13 984	13 044
Fournitures de bureau	9 122	4 176
Assurances	503	627
Location de matériel de bureau	6 647	7 868
Bibliothèque et abonnements	1 145	1 296
Affranchissement	8 444	7 482
Traduction	7 004	9 314
Imprimerie	25 125	10 399
Ameublement et matériel de bureau	14 620	5 259
Entretien	2 145	2 988
Frais bancaires	141	336
Divers	334	262
Réunions du Conseil	1 757	2 908
Forum	–	15 396
	259 906	258 876
Excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	7 462$	(689)$
Distribué à l'excédent		
Non affecté	207$	3 020$
Affecté	7 255	(3 709)
	7 462$	(689)$

Statement of Surplus
For the year ended 31 March 1991

	1991	1990
Unappropriated surplus (deficit):		
Balance, beginning of year	$ 2,043	$ (977)
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	207	3,020
Balance, end of year	2,250	2,043
Appropriated surplus:		
Balance, beginning of year	2,975	6,684
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year (Note 2)	7,255	(3,709)
Balance, end of year	10,230	2,975
Total surplus, end of year	$12,480	$ 5,018

État de l'excédent
Pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Excédent non affecté:		
Solde, début de l'exercice	2 043$	(977)$
Distribution de l'excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	207	3 020
Solde, fin de l'exercice	2 250	2 043
Excédent affecté:		
Solde, début de l'exercice	2 975	6 684
Distribution de l'excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice (note 2)	7 255	(3 709)
Solde, fin de l'exercice	10 230	2 975
Excédent total, fin de l'exercice	12 480$	5 018$

Notes to Financial Statements
31 March 1991

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established under the Premier's Council on the Status of Disabled Persons Act which came into force on 1 September 1982. The Council commenced operations in October 1982.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

2. Appropriated surplus

Most revenues other than the provincial grant have been designated by the Council for the expressed purpose of stimulating popular participation of the disabled throughout the Province in activities of the Council. To reflect the restricted use of these funds a special appropriated surplus account was created. During the year no expenditures were charged against this surplus (1990 - $15,396).

Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 1991

1. Résumé des principales conventions comptables

Le Conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, entrée en vigueur le 1er septembre 1982. Le Conseil est entré en activité en octobre 1982.

Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'exercice où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'exercice où la dépense est engagée.

2. Excédent affecté

La plupart des recettes autre que la subvention gouvernementale ont été désignées par le Conseil pour le seul but d'encourager les personnes handicapées de toute la province à participer aux activités mises sur pied par le Conseil. Pour refléter l'utilisation limitée des fonds en question, un compte d'excédent affecté a été créé. Aucunes dépenses furent imputées à l'excédent affecté au cours de l'exercice (1990 - 15 396 $).

3. National Access Awareness Week

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons acts as a co-ordinator for National Access Awareness Week (N.A.A.W.). Funds received for N.A.A.W. are deposited in a bank account under the control of the provincial N.A.A.W. committee. These funds are not available for Council expenditures and do not appear in these financial statements.

4. Rental expense

Rental costs associated with the Council's present location are paid for by the Province of New Brunswick and no amount has been included in the Council's expenditures for rental of these premises.

5. Salary recovery

During the 1991 fiscal year the Council seconded an employee to the Department of Health and Community Services. The employee is now employed by the Premier's Council on Health Strategy. The Council pays the salary and benefits of the former employee and in turn recovers these costs from the Department of Health and Community Services.

3. La Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées agit à titre de coordonnateur pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Les fonds reçus pour cette semaine sont déposés dans un compte bancaire sous le contrôl du comité provincial de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Ces fonds ne sont pas disponibles pour des dépenses engagées par le Conseil et donc n'apparaissent pas dans les états financiers du Conseil.

4. Loyer

Les frais de location liés aux locaux présents du Conseil sont payés par la province du Nouveau-Brunswick et aucun montant n'a été inscrit aux dépenses du Conseil pour la location des locaux en question.

5. Recouvrement de traitements

Au cours de l'exercice 1991, le Conseil a détaché une employée auprès du Ministère de la Santé et des Services communautaires. Cette personne est maintenant employée par le Conseil du Premier ministre en matière de santé. Le Conseil acquitte les traitements et charges sociales de son ancienne employée et recouvre ensuite ces coûts du Ministère de la Santé et des Services communautaires.